

Dépôt des sacs-poubelle taxés aux points de collecte

UNIQUEMENT LE JOUR DU RAMASSAGE AVANT 07h00



Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture ou aux différents points de collecte le mercredi matin avant 07h00. Des animaux ont été observés déchirant les sacs-poubelles mis à l'extérieur la veille du ramassage hebdomadaire. **Pour éviter tout désagrément et préserver la propreté de notre commune, nous vous prions de bien vouloir ne sortir vos sacs poubelles qu'au matin du jour de collecte.** Le jour de ramassage des sacs-poubelle peut être modifié en cas de jour férié durant la semaine, les éventuelles modifications sont notifiées dans le calendrier du MémorDéchets.